

Paroisse de la Sainte Famille

Lundi 8 avril 2024

19 h, par Zoom

Conseil pastoral paroissial (CPP)

Présences :

Père Antoine Badr

Monique Wong

Michel Akpa

Marie-Claire Wong

Khady Sam

Aurelie Nguetemo

Lianne Lefebvre

Francine Vizi

Christian Chan Tin

Isaac Woungang

Ordre du jour:

1. Bienvenue et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2024
4. Discussion « Comment faire valoir le Conseil pastoral paroissial ? »
5. Retour sur la fête de la paroisse du 4 février 2024 (voir rapports)
6. Achat de couverts de Compostie (voir rapport) – Marie-Claire W.
7. Mises à jour
 - Nouvelles de l'archidiocèse :
 - i. Renouvellement de la subvention pour l'agente de pastorale laïque
 - ii. Visite de l'évêque cet automne
 - Dîner des aînés
 - Ouverture du kiosque d'objets religieux
8. Autres
9. Bénédiction

1. Lianne souhaite la bienvenue aux membres du conseil pastoral paroissial. Elle les remercie pour leur participation à cette réunion. Père Antoine introduit la prière et consacre cette réunion à la bienveillance de la vierge Marie, et termine par la prière « *Je vous salue Marie ...* »

2. Lianne remercie Isaac et Marie-Claire pour leur aide au niveau de l'assistance technique de nos réunions et de la vérification de nos rapports de nos réunions. Elle signale que cette réunion avait été prévue le 7 mars 2024, et a été reportée au 8 avril 2024. Elle demande s'il y a des questions, des corrections ou des ajouts (surtout dans la section 8) à apporter à l'ordre du jour. Il n'y en a pas. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Lianne revient brièvement sur certains éléments trouvés dans le procès-verbal du 25 janvier 2024. Les points saillants sont les suivants : (i) C'était la dernière rencontre du CPP avec les responsables des ministères. (ii) Nous avons révisé la synthèse de toutes les rencontres que nous avons eues depuis septembre (sauf le ministère de la lecture liturgique et le CPP). (iii) L'importance d'adhérer aux attentes du diocèse en ce qui concerne le comité de filtrage. (iv) Le passage du conseil paroissial au

conseil pastoral paroissial comme évolution, et à ce sujet, nous prévoyons une rencontre pour nous assurer que les statuts et les règlements soient ajustés. Il n'y a pas de questions ou de corrections. Le procès-verbal du 25 janvier 2024 est adopté tel que présenté.

4. Lianne aborde la discussion sur le point suivant : « *Comment faire valoir le conseil pastoral paroissial ?* » Elle explique que cette année, un de nos objectifs est d'avoir des rencontres individuelles avec chaque ministère pour parler de leurs vécus et qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour faire valoir davantage leurs ministères. Maintenant c'est le tour au CPP. Est-ce qu'ils ont des idées, etc.? Elle aimerait avoir nos avis à cet effet.

Père Antoine donne un contexte pour orienter la discussion. Il décrit un « mode de vie » que les premiers apôtres ont choisi pour commencer leur cheminement chrétien. Ils ont, peu à peu, découvert comment ils pouvaient devenir une communauté de foi qui témoigne de la résurrection du Christ. Et pour faire ce témoignage, c'est la personne qui nous attire, et cette personne c'est Jésus. La première communauté chrétienne, pour aller en avant dans ce témoignage, a commencé par la messe et c'est très important parce que c'est la fraction du pain. Il explique l'importance de ce geste. « *La grande hostie est le corps mystique de Jésus. Il est la tête et nous sommes les membres* ». C'est là où notre identité commence, et toutes les structures vont servir cette identité et pour pouvoir mettre le tout dans la grande hostie, il fallait que le conseil pastoral s'ajoute au paroissial, car c'est la même hostie qui œuvre. Le conseil pastoral s'assimile au service pour répondre aux besoins de la structure paroissiale, c'est-à-dire la diaconie. C'est pour cela que dans toutes les paroisses actuelles, il y a le « *pastoral* » et le « *paroissial* » qui sont toujours mis ensemble.

Lianne remercie le Père Antoine et poursuit en demandant si nous avons des idées sur comment avoir un impact à l'extérieur du conseil paroissial pastoral, dans le sens d'amener les paroissiens/paroissiennes à mieux comprendre les besoins de la paroisse et de s'impliquer davantage à ces activités. Christian demande si c'est une bonne idée d'agrandir le nombre de membres du CPP et Lianne indique qu'un sous-comité a été établi pour réviser les statuts et les règlements de la paroisse. Père Antoine souligne l'importance du comité de finances et la difficulté de trouver des gens qui acceptent de tels rôles. Il signale que c'est à nous d'inviter des gens à entrer dans le CPP. Michel souhaite qu'il y ait la création de sous-comités pour aider à engager davantage de membres au CPP. Aurélie insiste sur le fait de trouver un moyen de faire savoir aux paroissiens/paroissiennes l'existence du CPP sur qui repose la paroisse. Marie-Claire souligne qu'elle ne comprend pas à 100% à quoi on s'attend d'un membre du CPP. Elle trouve qu'il n'y a pas beaucoup de décisions à prendre, et nous n'avons vraiment pas des opportunités pour discuter et échanger sur quelque chose que nous pouvons apporter comme idées. Père Antoine souligne le fait que cette requête est en quelque sorte adressée lors de nos réunions du CPP, par exemple, dans la rubrique intitulée « Autres », que nous pouvons toujours apporter des points nouveaux à débattre. La participation à nos réunions du CPP est le moyen le plus efficace pour répondre aux besoins de la paroisse. En ce qui concerne le comité de finances, ce dernier est intégré au CPP. Quand nous traitons des questions d'argent, le CPP devient le comité de finances. Il est obligatoire d'avoir au moins deux rencontres par année. Ceci est exigé par le gouvernement fédéral. Lianne souligne que l'idée de créer un sous-comité pour attirer de nouveaux membres est appréciable. Monique souligne qu'il serait bon de faire valoir les témoignages et accomplissements de ceux et celles qui avaient déjà été membres; de définir le rôle et les responsabilités d'un membre du CPP. Francine rajoute aux suggestions de Monique en insistant sur l'importance de se baser sur les contributions des membres antérieurs du CPP. Christian partage son expérience avec le CPP, qui lui a permis de comprendre le fonctionnement d'une paroisse.

5. Retour sur la fête de la paroisse du 4 février 2024 (voir rapports)

Lianne souligne le bilan de la fête et explique quelques points, à savoir le nombre de billets vendus, le nombre de personnes qui ont participé, le nombre d'absences, le montant d'argent amassé, les

dépenses/dons, et la différence entre dépenses et recettes de 275 \$. La paroisse n'a donc pas fait de déficit cette année. Lianne a également brossé un tableau de la rétroaction, c'est-à-dire les succès et les actions à considérer pour améliorer la fête l'an prochain. Elle remercie tout le monde qui a participé à cette fête. Père Antoine demande si le format que nous avons suivi pour la fête est à ajuster ou pas. Lianne souligne avoir discuté avec des acteurs tels que le traiteur, Khady (pour le format), et bien d'autres responsables. Elle souligne qu'elle reviendra en septembre là-dessus. Monique propose de noter en résumé ce que nous avons constaté.

6. Achat de couverts de *Compostie* (voir rapport) – Marie-Claire W.

Marie Claire présente des informations sur une compagnie appelée Compostie qui vend des produits compostables, en égalant les prix de Walmart et Costco. Vu les avantages que cette compagnie offre, elle demande si la paroisse est intéressée à collaborer avec les responsables pour nos achats. Monique, Lianne et Marie-Claire ont eu affaire avec cette compagnie. Khady demande s'ils vendent des gobelets à café et la réponse est oui. Père Antoine ajoute être reconnaissant du fait que nous cherchons un meilleur produit, mais signale que dans le diocèse, on nous recommande la transparence lors des achats. Il suggère d'avoir toujours trois propositions pour être sûr qu'il y ait la transparence, et c'est à nous de décider de la qualité et du prix. Lianne propose de créer un document dans ce sens, à réviser une fois par an.

7. Mises à jour.

- Nouvelles de l'archidiocèse :
 - i. Renouvellement de la subvention pour l'agente pastorale laïque : Monique signale que la subvention pour son poste a été renouvelée pour 2 ans. Père Antoine suggère d'écrire une lettre et de remercier l'archevêque pour ce geste.
 - ii. Visite de l'évêque cet automne : L'évêque Yvan Camillieri qui fait des visites canoniques dans les paroisses nous a proposé des dates de visites dans notre paroisse. Nous attendons leur confirmation. Père Antoine ajoute que la raison de la visite est de déterminer si la paroisse est en bonne santé.
- Dîner des aînés : Nous avons relancé cette activité à la paroisse. Monique explique en détail le format utilisé en termes de repas et de billets.
- Ouverture du kiosque d'objets religieux : Nous avons également relancé cette activité et c'est Racha et Marie-Claire ChanSeem qui s'en chargent et ont fait un bon de travail de l'inventaire.

8. Autres

Monique remercie Père Antoine qui a merveilleusement remplacé Père Thomas Rosica, qui était originalement prévu et qui n'avait pas pu être disponible pour la retraite paroissiale à la dernière minute.

9. Bénédiction

Père Antoine fait la bénédiction avant de conclure la réunion.

Procès-verbal rédigé par Isaac Woungang, secrétaire du CPP.